

soixante-dix milles—elle coûtera dans le moins \$2,800,000. En sorte que si cette ligne doit former partie de la ligne principale, la contrat maintenant devant la Chambre entraînera une dépense de cette somme énorme sans aucune autorité par la loi. Et comme il l'a déjà dit, si elle doit former partie de la ligne principale elle entraînera la construction de soixante milles additionnels de chemin. La loi ne pourvoit que pour deux embranchements—un de la Baie Georgienne à un point Sud et Est du lac Nipigon, et l'autre de l'embouchure au Fort Garry—en sorte qu'il n'y a aucune autorité pour la construction de la ligne de la Baie du Tonnerre, si l'on doit la considérer comme un embranchement. En conséquence il propose la résolution suivante en amendement, secondé par Sir JOHN MACDONALD, "que le dit contrat ne soit pas approuvé."

M. L'ORATEUR.—Ce n'est plus un amendement. C'est une motion négative directe.

M. PLUMB.—Le M. SIFTON mentionné au contrat est-il l'associé de M. GLASS de la compagnie du télégraphe, qui est caution pour l'entrepreneur de la ligne de télégraphe.

L'HON. M. MACKENZIE.—Je pense que oui.

L'HON. M. TUPPER propose "que la considération de l'approbation du dit contrat soit ajournée à trois mois."

L'HON. M. MACKENZIE dit qu'il a quelques remarques à faire en réponse à l'hon. député de Cumberland, qui croit que la ligne devrait commencer à Nipissing et continuer vers l'ouest. La raison qui a porté le gouvernement à adopter cette politique est simplement celle-ci : d'obtenir la route d'été la plus courte et la meilleure pour se rendre au Nord-Ouest. S'ils s'étaient rendus à Nipigon, il aurait fallu construire une ligne de ce point là au lac à la Croix, une distance de 320 milles, sans aucune eau navigable entre ces deux points; mais en construisant 45 milles de chemin de fer jusqu'au lac Shebandowan, ils profitaient de cette chaîne d'eau navigable pour une distance de 246 milles, après quelques petites améliorations au Fort François qui étaient converties par les estimés. Des moyens de communication étaient ainsi établis qui suffiraient pour des

années à venir, et seraient obtenus quelques années avant que la ligne projetée de Nipigon pourrait être construite. Le plan adopté par le gouvernement était approuvé par tous ceux qui connaissent le pays, et ont consulté la carte, et particulièrement par l'ingénieur-en-chef, leur objet étant simplement d'obtenir accès au pays au plus tôt que possible. Il fut quelque peu amusé l'autre jour en voyant le principal organe de l'opposition blâmant le gouvernement d'avoir choisi la Baie du Tonnerre comme leur terminus, et lui imputant d'indignes motifs en faisant ce choix, et qu'il désirait servir de amis personnels ou politiques, augmentant ainsi leurs propriétés—de fait faisant tout, à part ce qui était de l'intérêt public. Comment se fait-il que l'année dernière, lorsque ce gouvernement projetait de commencer à Nipigon, cet organe écrivait comme suit :

"Avec un tel concours de preuves en faveur de la Baie du Tonnerre comme terminus, comment est-il advenu qu'il est jugé nécessaire de pétitionner le parlement et de faire les représentations les plus pressantes au gouvernement, pour empêcher que le terminus si convenable de la baie de Nipigon soit choisi? A défaut d'explications raisonnables, il n'est pas surprenant que le peuple dise que M. Mackenzie et de nombreux amis politiques ont de grands intérêts personnels à servir dans la contrée du Nipigon, et que ces intérêts individuels passeront tout probablement avant l'avantage public."

Mais quel que soit l'endroit choisi pour le terminus, la même espèce d'argument sera répété, car il comprend presque tout le fond de raisonnement de l'opposition.

L'HON. M. TUPPER regrette de ne pas avoir réussi à convaincre le ministre des Travaux Publics aussi facilement qu'il a convaincu le rédacteur de journal mentionné plus haut, qui n'avait pas eu honte d'admettre franchement que sa première information était incorrecte, et qu'il devrait supporter une politique différente de celle de l'année passée. Si la politique du gouvernement devait accomplir ce à quoi l'on s'attendait, savoir, procurer tout de suite, une ligne de communication courte, facile et peu dispendieuse à travers cette contrée, même depuis la Baie du Tonnerre à la Rivière-Rouge, il ne l'opposerait pas. L'hon. Premier-Ministre a, toutefois, déclaré, qu'il faudrait deux ans et demi pour construire la ligne telle que projetée, et que le